



Frais sur saisie attribution

Par **Iolita**, le **03/03/2009 à 18:49**

bonjour je voudrai savoir le montant des frais pour saisie d attribution sur une somme de 3400 euros MERCI D AVANCE

Par **superve**, le **04/03/2009 à 18:07**

bonjour
PV saisie : 125 (ou 209 si le DEP n'avait pas été prélevé)
Dénoncé : 99
signif du CNC ou de l'acquiescement : 86
mainlevée quittance : 67
+ DP8 sur les encaissements
(ce sont des arrondis, cela peut varier à 2 ou 3 euros près)
ces tarifs ne sont applicables qu'en France métropolitaine
pour mieux comprendre : décret du 12/12/1996
de rien

Par **Iolita**, le **04/03/2009 à 18:20**

merci